



**Direction générale de l'enseignement
et de la recherche
Service de l'enseignement technique
Sous-direction des politiques de formation
et d'éducation
BDET
1 ter avenue de Lowendal
75700 PARIS 07 SP
0149554955**

**Note de service
DGER/SDPFE/2015-924
03/11/2015**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

**Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes :** 1

Objet : définition des objectifs de formation du module M3 pour l'enseignement moral et civique (EMC) dispensé en classe de troisième de l'enseignement agricole pour l'année scolaire 2015-2016.

Destinataires d'exécution

DRAAF
DAAF
Hauts commissariats de la République des COM
Etablissements publics nationaux et locaux d'enseignement agricole
Unions nationales fédératives d'établissements privés

Résumé : définition des objectifs de formation de l'enseignement moral et civique (EMC) en classe de troisième de l'enseignement agricole pour l'année scolaire 2015-2016 en vue du diplôme national du brevet de la session 2016.

Textes de référence : arrêté du 23 juillet 2015 modifiant l'arrêté du 11 mars 2013 modifié portant organisation des enseignements dans les classes de troisième de l'enseignement agricole.

Pour donner suite à la Grande Mobilisation de l'École sur les Valeurs de la République qui a instauré l'enseignement moral et civique et en a fixé le programme pour le collège, dans l'objectif de préparer les élèves des classes de troisième de l'enseignement agricole à l'examen du diplôme national du brevet de la session 2016, il convient de procéder à des réajustements dans les contenus de formation définis par l'arrêté du 15 avril 2013.

La présente note de service a pour objet d'indiquer aux équipes pédagogiques en charge des classes de troisième de l'enseignement agricole, les nouveaux contenus de formation du module M3 « Histoire-Géographie-Enseignement Moral et Civique » et en particulier de son objectif 3.

L'objectif 3 « Se préparer à l'exercice de la citoyenneté » indiqué en annexe de la présente note de service annule et remplace l'objectif 3 « Expliciter la forme d'organisation politique de la République française ».

Les objectifs 1 et 2 du module M3 de la classe de troisième de l'enseignement agricole demeurent quant à eux inchangés.

Les dispositions de la présente note de service sont applicables pour l'année scolaire 2015-2016 en vue de la session 2016 de l'examen du diplôme national du brevet.

La Directrice générale
de l'enseignement et de la recherche



Mireille RIOU-CANALS

Annexe :

Enseignement moral et civique (EMC)

Classe de troisième de l'enseignement agricole

Année scolaire 2015 – 2016

Diplôme national du brevet session 2016

Module 3 – Histoire-Géographie-Enseignement Moral et Civique

Objectif 3 - Se préparer à l'exercice de la citoyenneté

3.1 - Se situer et s'impliquer dans une communauté. Soi et les autres

3.1.1 - Identifier les principaux symboles de la citoyenneté française et européenne

3.1.2 - Caractériser les principes et les valeurs de la citoyenneté française et européenne

3.2 - Vivre avec les autres en respectant des principes communs. Le droit et la règle

3.2.1 - Citer les grandes déclarations des droits de l'Homme

3.2.2 - Définir les principaux éléments des grandes déclarations des droits de l'Homme

3.3 - Penser par soi-même et avec les autres. Le jugement

3.3.1 - Définir les principes de la laïcité : libertés de conscience et d'expression, égalité des citoyens

3.3.2 - Identifier les enjeux de la laïcité comme un des fondements du vivre ensemble républicain

3.4 - Agir individuellement et collectivement : l'exemple de l'engagement de la Défense nationale

3.4.1 - Reconnaître la nature et l'importance de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

3.4.2 - Identifier les menaces sur la liberté des peuples et la démocratie

3.4.3 – Citer, en s'appuyant sur des exemples, les engagements européens et internationaux de la France.